



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/7
12 mars 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-neuvième réunion
Montréal, 15-19 avril 2013

**PLANS D'ACTIVITES DES AGENCES BILATERALES
POUR LES ANNEES 2013-2015**

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT DU FONDS

Introduction/Contexte

1. La coopération bilatérale peut représenter une contribution au Fonds multilatéral allant jusqu'à 20% de l'engagement annuel d'un pays au Fonds, dans le respect des critères arrêtés dans des décisions des Parties. Le Comité exécutif a décidé de permettre une certaine souplesse dans l'année à laquelle les projets bilatéraux sont alloués, à condition que les agences bilatérales aient présenté leurs plans de travail suffisamment tôt en début d'exercice pour permettre au Secrétariat de les transmettre au Comité exécutif pour examen lors des discussions sur les plans d'affaires, à la première réunion annuel du Comité (décision 25/13(a)).

2. Les deux pays suivants, non visés par l'Article 5, ont soumis leurs plans d'activités à la 69^e réunion: l'Allemagne and Japon.

ALLOCATION DES RESSOURCES

3. Selon leurs plans d'activités, les agences bilatérales comptent mener des activités durant l'exercice 2013 (à l'exclusion des projets régionaux) dans sept pays visés à l'Article 5, à savoir: Bolivie (Etat plurinational de), Chine, Inde, Namibe, Papouasie-New Guinée, Seychelles et Zimbabwe.

4. Le tableau 1 ci-dessous présente, par année, la valeur des activités incluses dans les plans d'activités des agences bilatérales, selon les catégories "exigé pour la conformité" et "pas exigé pour la conformité".

Tableau 1

ALLOCATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITES PRESENTES PAR LES AGENCES BILATERALES AU COMITE EXECUTIF (2013-2015) (\$US)

Exigé/Pas exigé, par modèle	2013	2014	2015	Total
Exigé pour la conformité				
Accords pluriannuels approuvés (dont PGEH) et coûts standards	2 743 124	712 650	1 863 578	5 319 352
Préparation PGEH – Phase II		154 878	215 122	370 000
Pas exigé pour la conformité				
Elimination	1 000 000			1 000 000
Total global	3 743 124	867 528	2 078 700	6 689 352

5. Les agences bilatérales ont inclus des activités au montant de 3,7 millions \$US en 2013 et une valeur totale de 6,7 millions \$US pour la période 2013-2015. A noter que des donateurs bilatéraux traditionnels tels que l'Australie, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Italie, le Portugal, la Suisse, la République tchèque et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord n'ont pas soumis de plans bilatéraux d'activités et le volume global des activités bilatérales pourrait augmenter si ces pays venaient à soumettre leurs plans.

Accords pluriannuels (APA) et coûts standard

6. Le tableau 2 fournit une présentation chiffrée des activités APA des agences bilatérales considérées comme nécessaires pour la conformité au titre du plan d'activités.

Tableau 2

EXIGE POUR LA CONFORMITE AUX APA ET COUTS STANDARD (2013 A 2015) (\$US)

Exigé par modèle	2013	2014	2015	Total
APA approuvés	2 743 124	712 650	1 863 578	5 319 352
Total (exigé pour la conformité aux APA et coûts standard)	2 743 124	712 650	1 863 578	5 319 352

7. Les activités de tranche annuelle sont prévues dans les plans d'activités des agences bilatérales de l'Allemagne, la France, l'Italie et le Japon bien que la France, l'Italie et le Japon n'aient pas soumis de plan d'activités pour ces projets.

OBSERVATIONS SUR LES PLANS D'ACTIVITES DES AGENCES BILATERALES

8. Le Secrétariat du Fonds a passé en revue chaque plan d'activités de donateur bilatéral et émis des observations sur plusieurs des activités proposées. On trouvera à la section suivante sous forme succincte l'information fournie dans les plans d'activités des agences bilatérales (par pays donateur).

France

9. La France ne prévoit aucune activité dans son plan d'activités pour l'exercice 2013. Le tableau 3 présente sous forme résumée l'allocation des ressources dans le plan d'activités de la France pour la période 2013-2015.

Tableau 3

ALLOCATION DES RESSOURCES POUR LA FRANCE (\$US)

Exigé/pas exigé, par modèle	2013	2014	2015	Total
Exigé pour la conformité				
Exigé pour la conformité (APA et coûts standard)	0	224 222	231 920	456 142
Total global	0	224 222	231 920	456 142

10. Le Botswana est le seul pays qui n'a pas de Plan de gestion de l'élimination du HCFC (PGEH) en Phase I, ni approuvé ni prévu dans le plan d'activités 2013-2015. L'Allemagne a reçu la préparation du projet PGEH mais a informé le Secrétariat du Fonds que la France prévoyait de soumettre le plan préparé par l'Allemagne dès que le Botswana aura ratifié les amendements pertinents. La France n'ayant pas confirmé qu'elle incluerait le Botswana dans son plan d'activités, le Comité exécutif pourrait alors souhaiter demander aux agences bilatérales ou d'exécution d'inclure dans leurs plans d'activités le financement de la phase 1 du PGEH du Botswana.

Allemagne

11. Le plan d'activités 2013 de l'Allemagne ne comprend que des activités APA. Vingt pour cent de la contribution annuelle annoncée de l'Allemagne, au titre de 2013, s'élève à 2 727 612 \$US. Le tableau 4 présente sous forme résumée l'allocation des ressources dans le plan d'activités de l'Allemagne pour la période 2013-2015.

Tableau 4

ALLOCATION DES RESSOURCES POUR L'ALLEMAGNE (\$US)

Exigé/pas exigé, par modèle	2013	2014	2015	Total
Exigé pour la conformité				
Exigé pour la conformité (APA et coûts standard)	2 652 724	318 928	1 541 258	4 512 910
Préparation PGEH - Phase II		154 878	215 122	370 000
Total global	2 652 724	473 806	1 756 380	4 882 910

12. L'Allemagne a couvert des activités au montant de 2,7 millions de \$US en 2013 et une valeur globale de 4,9 millions de \$US pour l'ensemble de la période 2013-2015.

Observations

13. La valeur associée aux APA pour la période 2013-2015, figurant dans le plan d'activités de l'Allemagne, est de 4,5 millions de \$US au titre d'activités HCFC. Lors de sa 63^e réunion, le Comité exécutif avait décidé que la préparation de projet pourrait être financée pour les activités de phase II et pourrait être incluse, avant l'achèvement de la phase I, dans le plan d'activités 2012-2014 (décision 63/5(f)(i)). Le montant total de financement pour la préparation de projet au titre de la phase II du PGEH est de 370 000 \$US pour la période 2013-2015.

14. L'Allemagne a proposé, dans son plan d'activités, des montants supérieurs de 19 361 \$US par rapport au plafond autorisé pour la préparation de projets d'investissement PGEH et HCFC, conformément aux décisions 55/13 et 56/16, tous correspondant à la période 2013-2015. Les ajustements proposés par le Secrétariat devraient permettre de réduire le niveau de financement proposé par l'Allemagne. Les lignes directrices pour la préparation de la phase I du projet PGEH, qui ont été appliquées aux demandes de préparation à la phase II, se basaient sur la consommation de HCFC en 2007 et ces lignes directrices n'ont pas été mises à jour pour remplacer les données de consommation de HCFC en 2007 fixée par les HCFC de référence.

Italie

15. L'Italie n'a pas d'activité prévue au plan d'activités 2013. Le tableau 5 résume l'allocation des ressources dans le plan d'activités 2013-2015 de ce pays.

Tableau 5

ALLOCATION DES RESSOURCES POUR L'ITALIE (\$US)

Exigé/pas exigé, par modèle	2013	2014	2015	Total
Exigé pour la conformité				
Exigé pour la conformité (APA et coûts standard)		79 100		79 100
Total global	0	79 100	0	79 100

Japon

16. Le Japon a prévu des activités dans son plan 2013 au montant de 1,1 million \$US. 20% de la contribution annuelle annoncée par le Japon, au titre de 2013, s'élève à 4 262 532 \$US. Le tableau 6 ci-dessous présente l'allocation des ressources telle qu'elle figure dans le plan d'activités 2013-2015 de ce pays.

Tableau 6

ALLOCATION DES RESSOURCES POUR LE JAPON (\$US)

Exigé/pas exigé, par modèle	2013	2014	2015	Total
Exigé pour la conformité				
APA approuvés (dont PGEH) et coûts standard	90 400	90 400	90 400	271 200
Pas exigé pour la conformité				
Elimination	1 000 000			1 000 000
Total global	1 090 400	90 400	90 400	1 271 200

17. Le Japon a prévu des activités au montant de 1,1 million de \$US en 2013 et une valeur globale de 1,3 million \$US sur la période 2013-2015.

Observations

18. Le plan d'activités du Japon ne comprend pas un élément approuvé du PGEH de la Chine. Toutefois, le Secrétariat a ajouté cette activité au plan d'activités du Japon. Le financement global pour l'élément approuvé du PGEH est estimé à 271 200 \$US pour la période 2013-2015.

19. Le plan d'activités du Japon comprend 1 million \$US pour les projets de démonstration de l'élimination des SAO dans la région Asie-Pacifique. Le plan d'activités du Japon ne fournit aucun tonnage pour ces activités.

IMPACT DES AJUSTEMENTS BASES SUR LES DECISIONS DU COMITE EXECUTIF CORRESPONDANT AUX PLANS D'ACTIVITES PRESENTES

20. Après avoir procédé aux ajustements proposés ci-dessus, la valeur totale des plans d'activités 2013-2015 des agences bilatérales est de 6,7 millions \$US comme indiqué au tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7

ALLOCATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITES DES AGENCES BILATERALES SOUMIS AU COMITE EXECUTIF, APRES AJUSTEMENTS PAR LES DECISIONS PERTINENTES DU COMITE EXECUTIF (2013-2015) (\$US)

Exigé, par modèle	2013	2014	2015	Total (2013-2015)	Total (2016-2020)	Total après 2020
Exigé pour la conformité						
APA approuvés (dont PGEH) et coûts standard	2 743 124	712 650	1 863 578	5 319 352	3 010 295	495 850
Préparation PGEH - Phase II		144 970	205 669	350 639		
Pas exigé pour la conformité						
Elimination	1 000 000			1,000,000		
Total global	3 743 124	857 620	2 069 247	6 669 991	3 010 295	495 850

21. Le tableau 8 montre l'impact des ajustements par l'agence.

Tableau 8

**ALLOCATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITES DES AGENCES
BILATERALES SOUMIS AU COMITE EXECUTIF, APRES AJUSTEMENTS PAR LES
DECISIONS PERTINENTES DU COMITE EXECUTIF (2013-2015), PAR AGENCE (\$US)**

Agence	2013	2014	2015	Total (2013-2015)	Total (2016-2020)	Total après 2020
France		224 222	231 920	456 142	302 310	
Allemagne	2 652 724	463 898	1 746 927	4 863 549	2 566 735	495 850
Italie		79 100		79 100	141 250	
Japon	1 090 400	90 400	90 400	1 271 200	0	
Total global	3 743 124	857 620	2 069 247	6 669 991	3 010 295	495 850

RECOMMANDATIONS

22. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- (a) Prendre note des plans d'activités 2013-2015 de la coopération bilatérale, soumis par l'Allemagne et le Japon et traités au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/7; et
- (b) Demander aux agences bilatérales et d'exécution de prévoir, dans leurs plans d'activités, le financement de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC pour le Botswana.